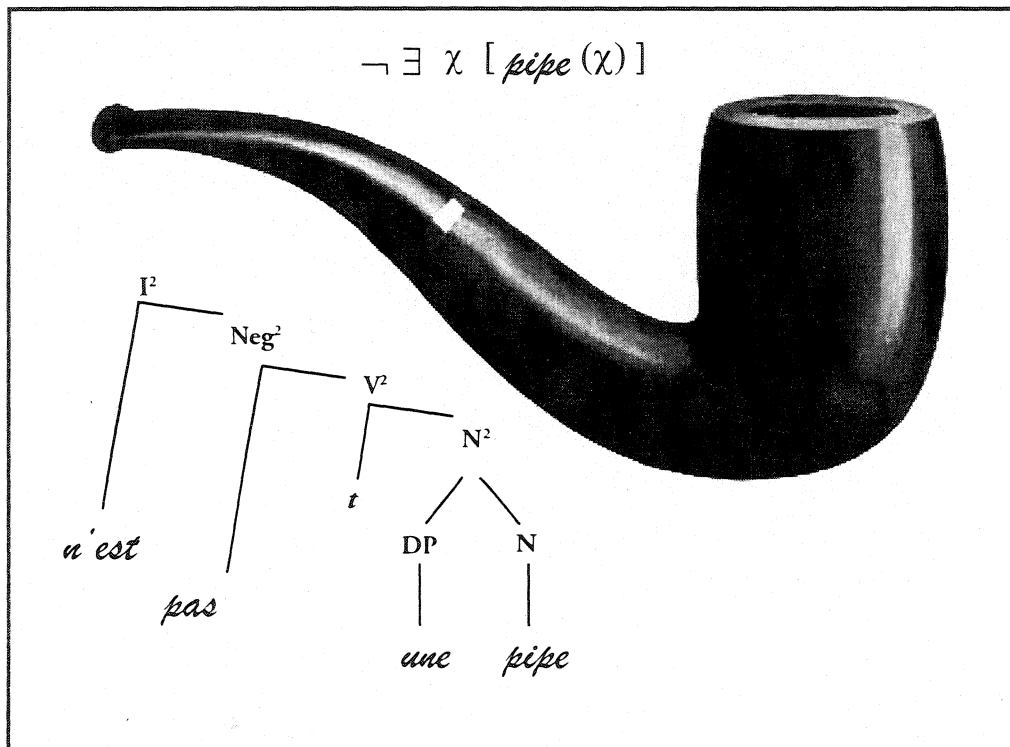


# DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE  
volumes 8 et 9, avril 1998

Unité d'enseignement  
en linguistique et en langues modernes  
Université du Québec à Chicoutimi

## QUESTIONS DE SENS SYNTAXE, SÉMANTIQUE, LEXICOGRAPHIE



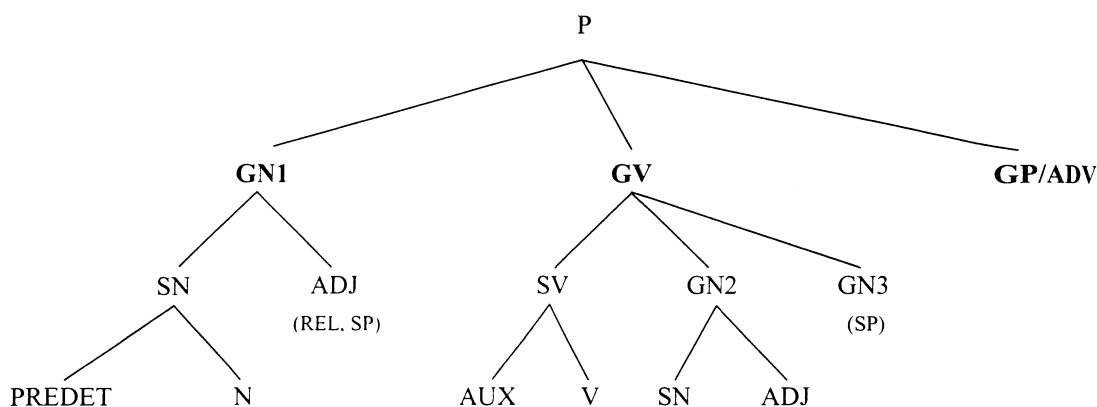
*Mais, au fait, qu'est-ce qu'une pipe?*

- ARTICLES • COMPTE RENDU • ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- PROJETS DE MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE

# LA SYNTAXE : UNE SÉRIE DE MODULES SÉMANTIQUES ?<sup>1</sup>

Jean-Marcel LÉARD et Anne BÜRGI  
Université du Québec à Sherbrooke

La représentation de la phrase (P) en «constituants immédiats», qu'il s'agisse d'arbres ou de parenthèses, et les représentations actuelles en grammaire générative donnent l'impression de découpages successifs, souvent binaires (schéma 1).



*Schéma 1 : la phrase comme structure*

Mais ces représentations masquent un fait fondamental : les relations dans P ne sont pas homogènes et ce qui paraît une charpente unique résulte d'un assemblage de plusieurs structures. S'il en est ainsi, chacune constitue un module et une grammaire modulaire s'impose. Le concept, déjà exploité par Chomsky (1987), est pensé ici autrement, grâce à Culioli (1990). Deux questions surgissent alors : quelle est la nature et le nombre de ces modules ? La sémantique en constitue-t-elle un ou plusieurs ?

---

1. Ces réflexions ont fait l'objet d'une conférence à l'UQAC en 1996. Je remercie mes collègues pour leur invitation et les discussions qui ont suivi.

Les linguistes qui veulent développer des grammaires sémantiques, doivent répondre à ces questions.

Notre position va étonner, mais nous pensons que la syntaxe n'existe pas, qu'elle n'est que le résultat de l'écrasement de modules sémantiques qui se croisent au point de ne pas apparaître à l'analyse. En somme, une approche de P doit se faire à trois niveaux: découpage au plan distributionnel, linéaire; mise en place de la hiérarchie en syntaxe; distinction des types de relations pour les verser à trois modules sémantiques:

- hiérarchie sémantique des prédicats et des arguments;
- opérations de thématization-prédication;
- opérations de construction de la référence.

### 1. LA HIÉRARCHIE SÉMANTIQUE ARGUMENTS-PRÉDICATS

Sur un plan conceptuel, prélinguistique, les notions sont en relation de dépendance:

- une **entité** dénote de façon directe, possède une autonomie référentielle, une existence présupposée et est appelée à jouer le rôle d'**argument** (ARG). Les ARG sont classés sur une base sémantique: entités (1a), parfois relationnelles et appelant un autre ARG (1b); phrases (P) impliquant une relation construite entre ARG et prédicats (1c).

(1)a Chat / chien / eau / table

(1)b X fils de Y

(1)c Qu'il parte est normal.

- un **prédicat** (PRED) dénote de façon indirecte, représente un concept de propriété ou d'événement sans autonomie référentielle, exige un argument qui existe dans sa représentation sémantique et appelle la question «Quoi / qui?» (2a). La classification sémantique des PRED se poursuit dans deux directions: selon le type, /ÉVÈNEMENT/ s'opposant à /SITUATION/ et à /PROPRIÉTÉ/ (2b); selon le nombre des ARG, certains PRED appelant deux questions. Ainsi *faire* appelle «Qui fait quoi?».
- des **prédicats2** (PRED2) ont comme ARG un autre PRED et sont des PRED de niveau2. Ainsi, *vite* est un PRED2 qui a pour ARG *parler*, PRED1 (2c).

(2)a Grand / arriver

(2)b X frapper Y / X dépasser Y / X fier de Y

(2)c X parler vite.

Il en résulte une structure hiérarchisée et branchée où une flèche orientée vers le PRED signale que l'ARG sature des places vides (schéma 2). Toutes les fonctions de N (sujet, objet, complément), de ADJ (attribut, épithète), de V, de ADV et l'usage de prépositions sont des manifestations variées d'un fait unique: la relation entre PRED et ARG.

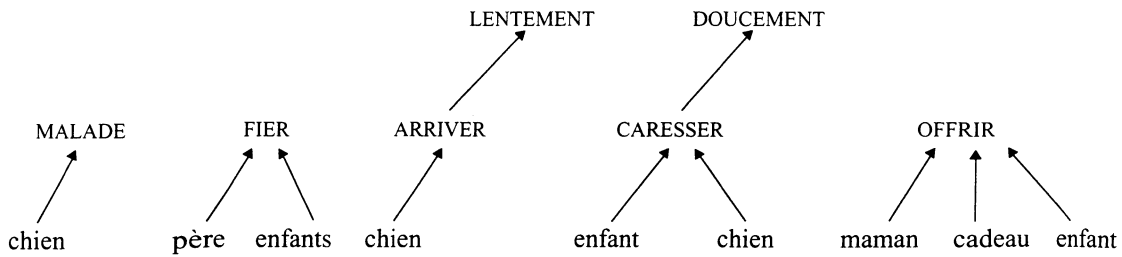


Schéma 2: niveau des prédicats et nombre d'arguments

Un PRED1 de type V entretient avec ses ARG des relations sémantiques variées (rôles comme agent, patient, site, instrument, but, destinataire...). Un rôle est en affinité une certaine fonction ou une préposition donnée (*à, avec, par*).

## 2. LA MISE EN PHRASE DES PRÉDICATS ET DES ARGUMENTS

Ce schéma sémantique universel ne correspond pas à des catégories syntaxiques ni à une structure phrastique, même si une catégorie sémantique est spontanément associée à une catégorie syntaxique (3a) et que les catégories syntaxiques sont soumises à une hiérarchie incontournable et voisine de la structure prédicat-arguments (3b). En effet, l'énonciateur doit accomplir une série d'opérations pour établir le schéma phrastique.

	N	V / ADJ	ADV
(3)a	Entité	PRÉD1	PRÉD2
(3)b	Niveau1	Niveau2	Niveau3

### a) La thématization de l'argument-sujet et la prédication

L'énonciateur choisit d'abord le thème, ce dont il veut parler. Il s'agit souvent d'une entité N qui sert de **sujet**, de point de départ à P, de support au prédicat : c'est la **prédication**, l'**incidence active**, la relation de dépendance de V ou de ADJ attribut par rapport au N sujet (4a, 4b). Dans cette perspective, c'est N qui doit être complété pour que P existe. Dire *chien*, c'est provoquer la question « **Quoi du chien ?** ». Une flèche orientée vers le sujet indique que le PRED vient, en phrase, saturer l'argument. Il y a donc deux flèches, inverses selon l'angle choisi, notionnel ou phrastique.

(4)a	chien	→	arriver	⇒	Le chien	←--	arrive.
(4)b	chien	→	doux	⇒	Le chien	←--	est doux.

Ce schéma est souvent plus complexe car il existe d'autres fonctions :

- l'énonciateur peut ajouter un PRED2 (ADV) ayant V comme ARG (5a) ou un PRED1 (ADJ) au

repos, dit épithète, comme prédicat d'un SN (5b). Cela se fait en français par des juxtapositions de N, V et ADJ ;

- un PRED de type V peut avoir deux ARG qui se concurrencent comme sujet. L'agent est souvent vu comme le premier ARG et est privilégié comme sujet ; l'autre est «au repos, interne» du point de vue de la hiérarchie syntaxique, juxtaposé et a le statut d'objet direct. Parfois, le second est choisi comme sujet et le premier devient complément indirect dit d'agent, est mis «au repos, externe» ou est effacé : c'est le passif (5c) ;

(5a) chien → [courir → vite] ⇒ Le chien  $\xleftarrow{\quad}$  [court → vite]  
 (5b) [chien → noir] → partir ⇒ Le chien → noir  $\xleftarrow{\quad}$  part.  
 (5c) Pierre → tuer ← animal ⇒ L'animal  $\xleftarrow{\quad}$  a été tué par Pierre.

- N n'est pas toujours une entité mais peut être un PRED connu, présupposé ou générique qui partage avec les entités le fait d'exister. Il est possible d'en parler et de prédiquer à son propos, comme de toute entité (6a-6c). Ainsi, les PRED1 *revenir / gros / défaire* sont devenus N par dérivation et donc ARG d'un autre PRED. Mais ils traînent «au repos» comme un boulet leurs ARG, grâce à la préposition. De même, le PRED2 *vite* en devenant N et donc ARG d'un autre PRED garde «au repos» son ARG (un PRED1), lequel conserve aussi son propre ARG (7a, 7b).

(6a) Luc est de retour. ⇒ Le retour de Luc a surpris.  
 (6b) Le chien est gros. ⇒ La grosseur du chien m'a surpris.  
 (6c) Pierre a défait Luc. ⇒ La défaite de Luc face à Pierre a surpris.  
 (7a) Pierre a répondu facilement. ⇒ La facilité de Pierre à répondre a surpris.  
 (7b) Pierre a répondu rapidement. ⇒ La réponse de Pierre a été rapide.

#### b) La distinction thème-rhème et la restructuration

Dans la phrase, l'information est hiérarchisée : seule une partie est nouvelle. Le schéma idéal correspond au cas où la partie connue, dite thématique, coïncide avec le sujet N dont on parle (en italique gras), le reste, dit rhématique, apporte une information. Dans les autres cas, le schéma est touché. Le test le plus simple est la question :

- *Que fait N?* interroge sur un sujet thématique. Dans ce cas, la phrase est conforme au schéma minimal, même s'il peut y avoir extraposition (8a) ;
- *Qu'est-ce qui se passe?* donne une phrase sans thème, toute nouvelle. *Il y a* est fréquent, sans changement d'ordre des éléments (8b) ;
- *Que V+N? / Qui V+N?* indiquent que le verbe ou l'objet sont connus. *C'est* est utilisé pour mettre en tête la partie non connue et l'ordre des éléments peut changer (8c, 8d).

- |      |                             |   |
|------|-----------------------------|---|
| (8)a | A –Que fait Luc ?           | B – <i>Luc regarde la télé.</i> / (Luc,) il <i>regarde la télé.</i> |
| (8)b | A –Qu’est-ce qui se passe ? | B – <i>Il y a Pierre qui arrive.</i>                                |
| (8)c | A –Que regarde Pierre ?     | B –C’est <i>la télé</i> qu’il regarde.                              |
| (8)d | A –Qui regarde la télé ?    | B –C’est <i>Pierre</i> qui regarde la télé.                         |

### 3. LA CONSTRUCTION DE LA RÉFÉRENCE

Les relations syntaxiques entre PRED et ARG, fondamentales dans P, sont marquées en par la place ou par des grammèmes (dits aussi catégories fonctionnelles). Ceux-ci sont de deux types : morphèmes liés (flexion) ou spécificateurs antéposés (SPEC) comme les prépositions. Mais les grammèmes cumulent les rôles et ont une autre fonction sémantique, qui concerne la construction de la référence, car l’énonciateur doit établir des relations entre les signes et l’univers.

#### a) La référence spatio-temporelle

Les signes linguistiques doivent en principe renvoyer à des référents extralinguistiques. Pour relier les signes aux objets ou aux événements du monde et construire la référence, l’énonciateur accomplit des opérations sur les arguments et sur les prédicats. Il doit fixer, pour son allocutaire :

- les entités dans l’espace : N doit être repéré (coordonnées) et quantifié (nombre ou portion) au moyen de prédéterminants ou de structures en [X de SN] ;
- les événements dans le temps : V doit être repéré (coordonnées de temps et de personne) et quantifié (marques d’aspect pour fixer le nombre et les parties de l’événement). Flexion, auxiliaires et pronoms personnels sujets sont présents à cette fin.

L’énonciateur repère toujours son énoncé en partant de lui (rang du SV, possessifs du SN), de son lieu (démonstratifs du SN), du moment de parole (temps du SV).

#### b) La référence propositionnelle

Prédiquer, c’est attribuer des propriétés au sujet, dire le PRED d’un ARG (*Le thé est excellent* = ‘Quand je dis excellent, je fais référence au thé’). ‘Référer’ possède donc un autre sens, qui correspond à l’incidence du PRED au sujet et à la référence dite propositionnelle. L’énonciateur doit mesurer la référence propositionnelle, l’incidence du prédicat, le degré de vérité qu’il accorde à ce qu’il dit. Il choisit entre quelques options :

- asserter et s’engager totalement (9a) ;
- mesurer son engagement. Il peut alors :
  - ajouter des auxiliaires modaux dans le SV (10a) ;
  - ajouter un subordonnant (*si, que*) ou utiliser un pronom indéfini comme *qui* (10b). Cela permet de placer P comme argument d’un prédicat qui quantifie l’assertion (subordination) et d’utiliser le subjonctif, qui n’a pas de temps et n’asserte pas (10c) ;
  - utiliser une forme en *-rait* dite de conditionnel, qui n’asserte pas (10c).

- éviter totalement l’assertion. Il peut alors :
  - donner un ordre en effaçant l’argument sujet (11a) ou le prédicat (11b);
  - interroger en postposant le sujet personnel clitique, qui peut redoubler le sujet ou en ajoutant une particule (*Est-ce que, -ti, -tu*) pour (11c);

(9)a Luc est parti.

(10)a Il (peut / doit) pleuvoir.

(10)b S’il vient, j’irai / Qu’il vienne / Qui est là?

(10)c Je veux qu’il vienne / Je sais qui est là.

(10)d Je mangerais bien du pain.

(11)a Viens. / Avancer en silence.

(11)b Silence. / Le sel.

(11)c Viens-tu? / Pierre est-il venu? / Est-ce que tu viens?

Le locuteur dispose aussi d’ADV, de circonstanciels de temps et de lieu (12a), de compléments de point de vue et d’ADV (12b) pour compléter la référence. Enfin des ARG repérés tendent à devenir des SPEC dans le SV (12c).

(12)a Luc a parlé hier sur ce podium.

(12)b Selon moi, il viendra / Il viendra peut-être.

(12)c Je te le donne.

#### 4. CONCLUSION: LES AVANTAGES DE LA MODULARITÉ

##### a) Une solution à des problèmes de représentation

La représentation en arbres est simple mais pose des difficultés : les relations différentes sont signalées par des lignes identiques ; le déséquilibre entre le SN1 et le SN2 reste obscur, les deux étant indispensables en sémantique mais asymétriques en syntaxe ; la représentation de certains ADV, liés à P en syntaxe, mais visiblement ARG de V laisse un sentiment de malaise... Or il faut distinguer les diverses relations mises à jour :

- une ligne fléchée vers le prédicat indique que les arguments saturent des positions sémantiques appelées par le prédicat ;
  - la ligne d’un argument «au repos» est verticale sous le prédicat ;
  - la ligne d’un prédicat «au repos» soit verticale au-dessus de son argument (ADJ).
- une ligne horizontale en pointillé et fléchée vers le sujet indique que le prédicat remplit les besoins informatifs du sujet. Elle représente la structure fondamentale de P, l’incidence active d’un prédicat apport à son argument support ;

- des crochets encadrent la partie rhématique, nouvelle (l’italique convient aussi);
- le pointillé représente les liens entre SPEC et prédicats ou arguments (schéma 3).

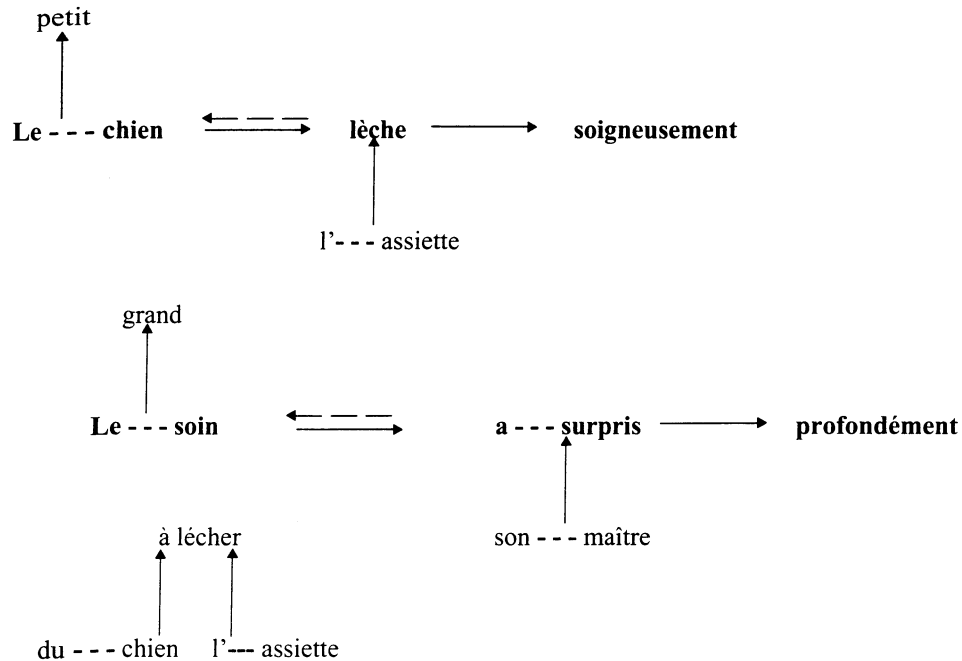


Schéma 6 : la représentation modulaire de la phrase

b) Une solution à des faits précis

La grammaire scolaire analyse tout en termes de **catégories** et de **fonctions**. Bien sûr, l’incidence et la complémentation (relations prédicats-arguments) rendent compte d’une partie de la syntaxe, mais l’intrication entre modules explique aussi de nombreuses contraintes. Ainsi, le N sujet sélectionne en tant que thème des prédéterminants définis (opérations de référence). Il est aussi l’agent (premier argument d’un prédicat). S’il est objet (fonction) et que la négation apparaît (plan de l’assertion), la détermination peut être omise (*J’ai des amis / Je n’ai pas d’amis*). En somme, les règles syntaxiques :

- produisent des énoncés agrammaticaux et sont donc trop puissantes. Pour résoudre ces cas, il faut **lier des opérations** dans la phrase : le sujet et la détermination, la voix et l’aspect, la détermination et la négation... Il existe des opérations liées, des opérations compatibles, des opérations incompatibles (13a, 13b);
- laissent en compte plusieurs faits et sont donc trop faibles car il faut parfois **dissocier** les opérations. Plusieurs règles de la syntaxe phrastique ne correspondent pas aux catégories ni aux fonctions ou à la simple dépendance prévue. Il en va ainsi de :
  - l’usage de *être* ou de *avoir*;
  - la présence de *il y a... qui, c’est... qui* (clivage) et l’extraposition (14a);



- la relation argument-prédicat, quand un prédicat<sup>2</sup> (adverbe) devient N et que ses arguments sont au repos (14b).

(13)a J'ai un livre / \*Un livre est à moi.

(13)b ? J'ai ce livre / Ce livre est à moi.

(14)a Il y a un chien qui aboie / Ton chien, il aboie.

(14)b La lenteur de Luc à partir surprend / La lenteur du départ de Luc surprend.

### c) Une solution à des problèmes théoriques

Jusqu'en 1960, la syntaxe était banale : distribution, analyse en constituants ; incidence et réalisation des virtualités en langue (psycho-systématique de Guillaume) ; fonctions de base et expansions (fonctionnalisme de Martinet). Par la suite, la tendance s'est inversée et la syntaxe est devenue envahissante et théorique. L'approche modulaire explique pourquoi la syntaxe apparaît à la fois simple et complexe : chaque module est simple, structuré, mais il interfère avec les autres, ce qui crée un réseau, où la structure est loin d'être évidente.

Le problème des universaux peut aussi être abordé :

- arguments, prédicats sont des universaux, ainsi que la prédication. La manifestation des relations est variée (place, flexion, prépositions) ;
- la catégorisation des arguments et prédicats sous forme N pour les entités, ADJ pour les propriétés, V pour les événements, ADV pour la manière est une tendance forte, tout comme le lien entre catégorie et traits sémantiques des SPEC (N porte l'espace, V le temps) ;
- la construction de la référence est un universel, mais sa manifestation est particulière à chaque langue, certaines utilisant la flexion, d'autres les SPEC. La représentation du temps et de l'espace est particulière à chaque langue et portée par un nombre clos d'unités grammaticales. Elle peut donc faire l'objet d'une approche structurale, de type guillaumien (Moignet 1981) ou non.

Si les modules sont justes, il devraient être validés par l'acquisition. Celle du mot est précoce (un an) et résulte d'un processus sémiotique de symbolisation (*chien / chaud*). La perception des prédicats et des arguments suit vite (vers 18 mois) et permet la prédication (*Papa parti / Parti papa*) avant même la catégorisation en syntaxe. Entre deux et trois ans seulement se mettent en place la catégorisation grammaticale et l'ordre syntaxique. Tardives, les catégories exigent la maîtrise des coordonnées spatio-temporelles, abstraites, structurées différemment dans chaque langue et portées par les marques propres à chaque catégorie. L'hypothèse des modules sémantiques n'est donc pas contradictoire avec les données de l'acquisition. Elle permet de faire l'économie de certains postulats concernant l'innéisme et le caractère biologique du langage, qui se développe par étapes en raison de stimuli au fur et à mesure du développement cognitif.

## BIBLIOGRAPHIE

CHOMSKY, N. (1987), *La nouvelle syntaxe*. Paris, Éditions du Seuil.

CULIOLI, A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys.

MOIGNET, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.